

Informations et délibérations du Conseil municipal

Législature 2010-2013

Le Conseil municipal de Bévillard, dans sa séance du 11 janvier 2010, a réparti les dicastères comme suit, pour la législature 2010-2013 :

Dicastères

Mairie, finances, police locale	M. Paolo Annoni	(remplaçant : M. Jean-Paul Mercerat)
Eau, chômage, J&S	M. Pierre-Alain Charpié	(remplaçant : M. Manuel Hennet)
Œuvres sociales	M. Marc Utermann	(remplaçante : Mme Virginia Grosjean)
Travaux publics, Secor	M. Manuel Hennet	(remplaçant : M. Pierre-Alain Charpié)
Ecoles, culture	M. Jean-Paul Mercerat	(remplaçant : M. Marc Utermann)
Piscine, pompiers, bâtiments, PCi	M. Eric Charpié	(remplaçant : M. Paolo Annoni)
Urbanisme	Mme Virginia Grosjean	(remplaçant : M. Eric Charpié)

Commission d'école primaire

Le Conseil municipal a accepté la proposition du Conseil des parents et décidé de nommer Mme Thérèse Lerch en tant que déléguée du Conseil des parents à la Commission d'école primaire.

SSEVT

Le Conseil municipal a décidé de nommer M. Pierre-Alain Charpié en tant que délégué au Syndicat du Service de l'Emploi de la Vallée de Tavannes (SSEVT).

Celtor

Le Conseil municipal a décidé de nommer M. Manuel Hennet en tant que délégué aux Assemblées et séances du groupe de travail de Celtor SA pour l'année 2010.

2735 Bévillard, le 20 janvier 2010

Conseil municipal

Procès-verbal de l'Assemblée municipale

Conformément à l'article 115 du Règlement d'organisation, le procès-verbal de l'Assemblée municipale du 14 décembre 2009 est déposé publiquement pendant 20 jours à l'administration municipale où il peut être consulté pendant les heures d'ouverture habituelles.

Durant le dépôt public, il est possible de former opposition contre son contenu. L'opposition doit être adressée au Conseil municipal, dûment motivée et signée.

2735 Bévillard, le 20 janvier 2010

Conseil municipal
